

Aux membres du comité du SYVICOL

Convocation

Madame, Monsieur,

Par la présente, conformément à l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à une réunion du comité du SYVICOL, qui aura lieu

lundi le 8 janvier 2024 à 12h00 au siège du syndicat.

Ordre du jour :

1. Installation du nouveau comité et présentation des membres
2. Présentation du fonctionnement, des activités et de l'équipe du SYVICOL
3. Élection du président
4. Élection des 5 membres du bureau
5. Désignation de représentants dans certains organes consultatifs
 - Conseil de discipline des fonctionnaires communaux – 1 membre effectif
 - Conseil supérieur des finances communales – 1 membre effectif
 - Commission d'accès aux documents – 1 membre suppléant
 - Conseil supérieur de l'aménagement du territoire – 1 membre effectif
 - Conseil consultatif de l'accessibilité – 1 membre effectif
 - Comité Européen des Régions – 2 membres effectifs
6. Renouvellement des commissions consultatives internes
7. Divers

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Luxembourg, le 21 décembre 2023

Pour le bureau du SYVICOL,



La secrétaire,
Elisabeth Becker



Le président,
Emile Eicher